

Comité de Vigilance et d'action pour le bien-être Animal



C.V.A. !

pour la réforme des institutions publiques liées à l'animal et la création d'un statut juridique spécifique à l'animal

Association Bourdon, Les Amis des Chats, Association Contre la Maltraitance, Association Française et Internationale de Protection Animale (A.F.I.P.A.), Association de Sauvegarde et de Protection des Animaux Sauvages (A.S.P.A.S.), Association Nationale contre le Trafic des Animaux de Compagnie (A.N.T.A.C.), Collectif Libération Animal de Montpellier (C.L.A.M.), Club de Défense des Animaux du 12^è (C.D.A. du 12^è), Association CHEVAL (Centre d'Hébergement pour Equidés Vétérans Antenne Languedoc), Code Animal, Comité scientifique Pro Anima, Comité Radicalement Anti Corrida (C.R.A.C.), Convention Vie et Nature pour une écologie radicale (C.V.N.), École du Chat de Michel Cambazard, Collectif Anti Corrida de Fréjus (C.A.C. 83), Fédération Agissons, Fédération de Liaisons Anti-Corrida (F.L.A.C.) et ses associations rattachées, Fourrure Torture, Groupement de Réflexion et d'Action pour l'Animal (G.R.A.AL.), Collectif d'Actions pour la Libération Animale (K.O.A.L.A.), L214, Ligue Contre la Cruauté (L.C.C.), Ligue Française Contre la Vivisection (L.F.C.V.), Association LIZA-ASPA, Notre Dame de Toute Pitié, OLGA France, Rassemblement Anti Chasse (R.A.C.), association Respectons, Révégez-vous, SOS Grand Bleu, Société de Protection des Oiseaux des Villes (S.P.O.V.)

Avec le soutien de l'Association Végétarienne de France (anc^{ent}. Alliance Végétarienne).

Élections Européennes 2009



Programmes des partis politiques sur l'environnement et la protection des animaux

Sommaire

<i>Alliance Écologiste</i>	3
<i>Debout la République</i>	4
<i>Europe Écologie</i>	5
<i>Front de gauche</i>	8
<i>MoDem</i>	9
<i>N P A</i>	10
<i>Parti Socialiste</i>	12
<i>U M P</i>	13

Extraits des programmes des partis politiques sur l'environnement et la protection des animaux.

Domaines concernés :

- Agriculture, élevage – Pêche
- Environnement
- Recherche

coordination C.V.A. ! (site : www.cva21.org - courriel : info@cva21.org)



C.V.A., 26-28, Grand Rue – 94130 Nogent sur Marne Téléphone : 06 77 45 23 97

Programme : <http://www.alliance-ecologiste-independante.fr/Notre-programme/>

L'agriculture

L'agriculture européenne ne peut répondre aux demandes sociétales dans une économie aux prix fluctuants majoritairement orientés à la baisse. De même, l'agriculture des pays tiers ne peut se développer sans aide financière et sans protection du marché intérieur. L'économie agricole ne peut être une économie libérale, soumise aux seules lois du marché. La réforme de 2013 devra radicalement modifier les orientations de la politique agricole commune en généralisant le "contrat d'exploitation et de gestion". Les agricultures resteront libres de souscrire ou non à ce contrat, mais aucune subvention ne sera versée en dehors de cette contractualisation.

Ce contrat, financé par l'Union, mais susceptible d'être abondé par l'Etat et par les collectivités territoriales, précisera les engagements du cultivateur ou de l'éleveur en ce qui concerne la production alimentaire, la gestion de l'espace et le respect des ressources. La subvention se répartira en trois parts : une part déterminée en fonction du nombre de personnes affectées à l'exploitation, une part modulée en fonction des résultats en matière de biodiversité, de qualité des eaux et de respect du paysage, une troisième part liée aux volumes produits ou à la superficie entretenue.

La politique agricole commune se donnera, par ailleurs, pour priorité : la protection des terres agricoles face à l'urbanisation, l'autonomie énergétique des exploitations, la réduction des circuits de distribution afin d'assurer des niches économiques à l'exploitant et d'améliorer le rapport qualité/prix pour le consommateur, le développement de l'agrobiologie, le refus des OGM, de l'hormone laitière et de l'hormone de croissance, **des élevages respectant l'animal**. L'Europe plaidera pour la mise en place d'une politique agricole commune à l'échelle planétaire avec pour objectif : une régulation des prix, une aide au développement de l'agriculture des pays tiers, l'indépendance alimentaire des différents continents. Parallèlement, l'Europe cherchera à mettre un terme au pillage des ressources marines, en particulier celles de l'Ouest africain, donnera la priorité à la pêche artisanale, interdira la pêche minotière, établira un cadastre marin dans la zone des 12 miles pour pouvoir attribuer des droits de pêche, et se donnera les moyens d'assurer un contrôle de tous les bateaux circulant dans les eaux européennes.

Protection animale

Prise en compte du « Bien être animal » dans toutes les activités humaines liées de près ou de loin à l'animal :

1. **Abolir la corrida**, les combats de coqs, la chasse à courre, le déterrage, les cirques avec animaux ;
2. **Appliquer le Traité de Maastricht** qui reconnaît les animaux comme étant des êtres sensibles ;
3. **Développer la recherche médicale sans animaux** pour une science éthique et responsable ;
4. **Améliorer les conditions d'élevage** de tous les animaux de ferme. (suppression des cages, suppression des différentes mutilations, limitation des temps de transport) ; Elever les animaux de ferme dans des conditions naturelles et le respect de leurs besoins physiologiques ;
5. **Réduire notre consommation de viande** pour lutter efficacement contre les pollutions (gaz à effet de serre, déforestation, famine) et surtout lutter contre la souffrance animale ;
6. **Donner des moyens importants aux refuges** de tous les pays de l' UE. Ouvrir des structures d'accueil pour les animaux de toutes espèces qui ont été maltraités, rescapés des laboratoires ou de certains élevages ou simplement qui sont âgés et qui n'intéressent plus d'éventuels adoptants.

Programme (Le petit livre mauve) : <http://www.inlibroveritas.net/lire/oeuvre23429.html>

Page 73 :

M comme malbouffe

Malbouffe : nouvelle dénomination de la gastronomie française dans un avenir à la fois très proche et souhaité par Bruxelles.

Une alimentation saine, de qualité, le plus possible respectueuse de l'environnement, équitable, issue de nos terroirs ou d'ailleurs, voilà ce à quoi nous aspirons tous. Dans la France et l'Europe du XXIème siècle, ce devrait même être une évidence, un dû qui ne se discute pas.

Et pourtant, la situation est loin d'être aussi évidente.

L'Union européenne, qui est pour une large part responsable de ce qui atterrit dans nos assiettes (définition des normes de production et de sécurité alimentaires, étiquetage, reconnaissance des appellations contrôlées...), ne fait pas son travail. Ou plutôt en a une bien curieuse conception !

Au lieu de protéger les Européens de la malbouffe par une politique douanière et des normes internes inspirées du principe de précaution, l'UE les y expose, au contraire, de manière répétée, accordant systématiquement le bénéfice du doute aux multinationales, défendant peu l'intérêt des consommateurs dans sa politique réglementaire et traquant toutes les pratiques de mieux-disant ou de spécificité alimentaires dès lors qu'elles s'écartent de l'intérêt des oligopoles, d'une vision dogmatique de la « concurrence libre et non faussée », ou qu'elles incarnent -ultime sacrilège ! -des spécificités nationales, non pardon « nationalistes » bien sûr.

Page 93 :

P comme Politique Agricole Commune

Politique agricole commune : politique européenne en passe d'être détournée de sa finalité originelle pour satisfaire quelques gros intérêts particuliers.

La Politique agricole commune (PAC) constitue l'une des grandes réussites de l'Europe communautaire, notamment grâce à l'intransigeance de la France du général de Gaulle qui n'hésita pas, en 1965, à pratiquer la « politique de la chaise vide » (le refus de la France de siéger dans les instances européennes) pour obtenir une politique agricole ambitieuse aussi bien pour la France que pour l'Europe. La mutation de la Communauté économique européenne (CEE) en Union européenne (UE), avec la montée en puissance de la majorité qualifiée, l'élargissement à de nombreux pays et le plafonnement du budget communautaire, ont hélas abouti au fil des ans à des dysfonctionnements croissants de la PAC et à sa remise en cause. Les principes qui avaient présidé à sa création et à sa sanctuarisation grâce à de Gaulle, modernisation de l'agriculture, indépendance alimentaire et soutien à l'exportation, passent de plus en plus à trappe, dans la perspective de la refonte totale de la PAC en 2013.

L'excès de bureaucratie, l'opacité dans la distribution des aides européennes au niveau national, le développement d'une insidieuse politique d'assistanat vers les agriculteurs, le sacrifice de l'agriculture dans le grand marchandage à l'OMC (nombre de pays membres de l'UE, contrairement à la France, l'inscrivant dans la case « pertes et profits »), le souci de mettre en place un marché globalisé qui ne s'embarrasse pas de qualité, de sécurité sanitaire, d'aménagement du territoire... bref d'intérêt général, menacent ainsi de remettre en cause l'un des seuls acquis positifs de la construction européenne.

Page 99 :

Q comme quotas de pêche

Quotas de pêche : arme de destruction massive fortement usitée par l'UE dans sa gestion kamikaze de la pêche artisanale de ses États membres.

Il ne se passe pas un mois sans que le scandale des quotas de pêche imposés par Bruxelles ne resurgisse dans l'actualité !

Il faut dire que l'Europe a sacrifié ses pêcheurs dans un mauvais marchandage. En effet, c'est elle qui décide chaque année d'un quota de pêche global par catégorie de poisson, quota fixé en fonction de l'avis d'un comité d'expert (choisi par la Commission elle-même) et en fonction des négociations faites avec les autres pays de pêche non membres de l'Union (essentiellement la Norvège).

Dans le cas du cabillaud, la Commission a si bien défendu les intérêts de l'Europe que la Norvège, et ses 5 millions d'habitants, pêche à elle seule 10 fois plus que toute l'Union Européenne réunie qui regroupe pourtant plus de 400 millions de citoyens. Résultat de la politique européenne censée protéger la ressource marine : les pays européens et en particulier la France se retrouvent à devoir importer massivement du poisson venu de Norvège... poisson qu'ils auraient pu pêcher eux-mêmes.

Concrètement, nous en sommes arrivés à cette situation rocambolesque où la Norvège a obtenu de l'Europe 425 000 tonnes de quotas de pêche pour le seul cabillaud tandis que les pêcheurs français doivent se contenter des miettes, avec seulement 9 000 tonnes. Pire, la Norvège vend son poisson en Europe à prix cassés. A Rungis, le 23 avril 2009, le cabillaud norvégien s'affiche ainsi à 3 € au kilo, contre 8 € pour le cabillaud français.

Programme : http://www.europeecologie.fr/files/EE_Programme_BD.pdf

Le pilier Agriculture

Page 17 :

La souveraineté alimentaire de l'Europe passe notamment par l'autonomie en protéines, et donc par un développement des plantes riches en protéines. Nourrir des ruminants par une combinaison de maïs « intensifs » et de tourteaux de soja importés est dangereux sur le plan environnemental et climatique, et aliène le paysan sur le plan économique. Les systèmes hors-sol ou totalement dépendants d'importations protéiques (vaches laitières) devront évoluer vers des schémas de polyculture-élevage et permettre un accès privilégié aux pâturages. Les autres élevages (porcs, volailles, lapins...) doivent être « désintensifiés » et retrouver un lien direct avec le sol, pour le respect des animaux d'élevage et pour limiter les effluents et les pollutions par les nitrates.

Le bien-être animal doit être mieux pris en compte. Les normes minimales telles que la concentration d'animaux au m², pendant l'élevage et pendant le transport, la ventilation, l'éclairage, doivent être relevées. Un étiquetage des produits d'élevage aidera le consommateur à privilégier une alimentation issue de procédés d'élevage respectueux du bien-être animal. Cette politique se situe dans la perspective d'une décroissance de la consommation quantitative de viande et de protéines d'origine animale, au profit de leur qualité.

Loin de proposer le démantèlement de la Politique Agricole Commune, nous proposons d'en faire un outil pour une conversion écologique de l'agriculture européenne et un développement équilibré des territoires ruraux.

Page 18 :

Proposition 1 **UNE PAC ÉCOLOGIQUE**

L'Union européenne n'a pas vocation à nourrir la planète à coup de dumping de produits issus d'une agriculture ultra-productiviste. Elle doit par contre être en capacité de se nourrir elle-même et défendre le droit à la souveraineté alimentaire. La PAC est indispensable pour garantir les conditions d'une agriculture durable et d'une alimentation saine. Elle doit rester une politique de cohésion européenne, de solidarité entre les États et entre les régions.

Des aides au service d'une agriculture écologique

Actuellement, les systèmes d'aide dissuadent les pratiques les plus respectueuses de l'environnement. Leur réorientation aura pour fonction de favoriser les pratiques culturales agro-écologiques et l'accompagnement de la conversion vers l'agriculture biologique.

Une répartition équitable des aides

La future PAC devra rapidement corriger les différences de soutien entre les zones les plus fertiles et les régions où la pratique agricole est plus difficile. La répartition des productions sur l'ensemble du territoire est nécessaire pour éviter les concentrations d'élevages hors-sol et leurs conséquences en pollutions des sols et des eaux. La répartition des aides sera redéfinie pour soutenir le maintien et la création d'emplois, et pour compenser les handicaps naturels. L'agriculture paysanne, les exploitations de polyculture-élevage seront favorisées afin de retrouver un équilibre agronomique indispensable pour améliorer les sols fragilisés par l'érosion.

Soutenir l'alimentation saine, sûre, de proximité et de saison

Il ne peut y avoir d'agriculture durable sans sécurité sanitaire des aliments. L'UE doit préserver son modèle alimentaire qui refuse par exemple le poulet chloré et le boeuf aux hormones. Il faut renforcer la PAC pour qu'elle participe mieux à la lutte contre les maladies liées aux dérives alimentaires (obésité, diabète...) en démocratisant l'accès aux aliments les plus sains et les plus nutritifs. Dans cet esprit, l'Union européenne devra encourager l'alimentation de proximité et de saison, nous proposons pour cela une TVA à 0 % sur les produits alimentaires de première nécessité produits dans l'Union. Par ailleurs, la PAC devra soutenir les initiatives locales telles que les Associations de maintien de l'agriculture paysanne (AMAP), qui permettent aux consommateurs de choisir le type d'agriculture qu'ils souhaitent pour leur fournir une alimentation saine et sûre.

Le pilier Biodiversité

Page 34 :

NOUS ASSISTONS À LA SIXIÈME GRANDE CRISE D'EXTINCTION DES ESPÈCES sur la Terre. Depuis 1950, l'Europe a perdu plus de la moitié de ses zones humides et la valeur biologique de la plupart de ses terres s'est fortement appauvrie. La majorité des grands stocks halieutiques se situent sous les limites biologiques de sécurité et ne peuvent plus assurer le renouvellement des stocks à long terme. 800 espèces végétales sont menacées d'extinction totale. Plus de 40 % des mammifères indigènes, des oiseaux, des reptiles ou encore des papillons sont en péril.

LA BIODIVERSITÉ EST ESSENTIELLEMENT VICTIME D'UNE AGRICULTURE INTENSIVE, des changements climatiques, de l'imperméabilisation des sols, de l'artificialisation du territoire, de la surpêche...

Protéger la biodiversité, c'est donc intégrer l'impératif de la nature dans les politiques sectorielles : infrastructures de transport, urbanisme, agriculture, pêche, gestion forestière. L'Europe s'est déjà dotée d'outils et d'objectifs (Natura 2000, directives oiseaux et habitats, objectifs de Göteborg...) mais cela reste insuffisant. Ainsi l'adoption de la Directive-Cadre sur les sols ne peut plus être repoussée.

PLUS DES TROIS-QUARTS DE LA PLANÈTE SONT OCCUPÉS PAR LES OCÉANS qui constituent le régulateur complexe de la vie sur terre et le plus grand réservoir de biodiversité. Cette dernière est aujourd'hui menacée par les pollutions dont plus de 90 % proviennent du continent, l'acidification des eaux, le réchauffement climatique, la densification de la population dans les zones côtières et la surpêche. Les pays européens ont une responsabilité toute particulière et des engagements à respecter.

Page 35 :

Proposition 1

UNE TRAME EUROPÉENNE VERTE ET BLEUE

NOUS PROPOSONS UN PLAN D'ACTION RENFORCÉ SUR LA BIODIVERSITÉ. Il s'agit non seulement de stopper la destruction mais aussi de restaurer. Ce nouveau plan devra notamment intégrer :

- L'augmentation des moyens dédiés à Natura 2000 et la simplification de son fonctionnement.
- L'instauration de trames vertes et bleues sur l'ensemble de l'espace européen afin de procéder à une « défragmentation écologique du territoire ». Conçues comme autant de corridors de vie, ces trames végétales et fluviales assureront les continuités entre milieux naturels pour permettre aux espèces de circuler et d'interagir et aux écosystèmes de fonctionner, en s'adaptant notamment aux changements climatiques. Ces trames deviendront opposables, les projets d'infrastructures et d'urbanisme devront s'y conformer.
- La mise en place d'une conditionnalité biodiversité. Aucune nouvelle infrastructure, aucun aménagement ne pourra s'opérer sans analyse préalable de leurs impacts, en particulier pour les projets transeuropéens d'infrastructures de transport ou de lignes électriques.
- La protection de l'écosystème marin par une politique de gestion soutenable du littoral menacé par les « marées vertes » à cause des pollutions industrielles et agricoles et par l'implantation de ports de plaisance.
- Le développement dans les territoires européens d'Outre-Mer de modalités particulières de gestion des ressources naturelles impliquant étroitement les populations locales.

Page 36 :

Proposition 2

RENDRE LA PÊCHE SOUTENABLE ET ÉQUITABLE

L'EUROPE DOIT PRENDRE L'INITIATIVE d'un droit international pour la gestion soutenable des ressources halieutiques et leur partage équitable. Le code de bonne conduite de gestion, n'est absolument pas respecté. Selon la FAO, **50 % des stocks halieutiques sont exploités au maximum de leurs capacités et 25 % surexploités.** Il convient de passer à un cadre juridique contraignant que l'Union européenne devra porter lors des prochaines négociations internationales sous l'égide de l'ONU.

L'UNION EUROPÉENNE NE DÉTIENT PAS moins de quatorze accords de pêche dans des pays en voie de développement. Il est urgent de stopper les négociations en cours des accords de partenariat économique (APE), d'établir de nouveaux accords équitables pour les populations littorales et de mettre en place une politique de préservation des stocks.

L'EUROPE DOIT AUSSI RÉFORMER sa politique commune de pêche : garantir une gestion durable des ressources halieutiques du point de vue social et environnemental. Le marchandage annuel auquel se livrent les États membres sur les quotas de pêche et les TAC (taux d'autorisation de capture) doit être remplacé par la mise en place d'Unités d'exploitation et de gestion concertées (UEGC).

LE NOUVEAU RÉSEAU D'AIRES MARINES PROTÉGÉES constitué notamment des zones Natura 2000 en mer doit être conçu comme un outil de préservation de la biodiversité marine et comme un élément majeur de la politique de gestion soutenable des ressources halieutiques.

L'EUROPE DOIT ENCOURAGER LA MUTATION de sa filière pêche vers un développement soutenable en incluant le facteur humain.

L'emploi, et surtout sa qualité, doit aussi être au cœur des choix des modes d'exploitation des ressources encouragés.

LA PÊCHE PIRATE EST UN VÉRITABLE FLÉAU. L'UE doit se doter d'un dispositif de traçabilité jusqu'au consommateur.

Le pilier Connaissances

Page 55 :

Proposition 3

DOUBLER LE BUDGET ET RÉORIENTER L'EFFORT DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE VERS LA CONVERSION ÉCOLOGIQUE ET SOCIALE

LE 7^E PCRD (PROGRAMME CADRE POUR LA RECHERCHE ET LE DÉVELOPPEMENT, 2007-2013) est doté de 50 milliards d'euros. Le 8^e PCRD qui devrait être adopté avant la fin 2013 sera un sujet essentiel pour le prochain Parlement européen. Son budget doit être doublé.

Réorienter l'effort de recherche implique de ne plus concentrer le soutien à la recherche sur le seul développement économique. Il s'agit d'intégrer pleinement les dimensions environnementales et sociales dans la définition des politiques de recherche, de favoriser la diffusion la plus large de la connaissance et les

échanges entre chercheurs et citoyens. Le soutien européen aux innovations dépendra de leur intérêt écologique et social.

Nous proposons les priorités suivantes :

- Les recherches non finalisées qui mettront l'Espace européen de la recherche (EER) au cœur des révolutions scientifiques à venir.
- Les recherches visant à répondre directement aux besoins sociétaux et aux demandes citoyennes, en particulier en matière de santé et d'alimentation, de même qu'en matière de sobriété énergétique et d'énergies renouvelables. La sélection des thèmes prioritaires associera la société européenne en faisant une large place aux conférences de citoyens.
- Le soutien aux recherches partenariales impliquant chercheurs, ONG et citoyens européens.
- La définition d'indicateurs permettant d'évaluer l'amélioration espérée en termes de bien-être social et d'impacts écologiques des projets innovants déposés.
- Encourager les modes coopératifs ascendants de production des savoirs, d'innovation et de richesses.

L'OFFICE EUROPÉEN DES BREVETS deviendra une institution européenne et rendra des comptes à la Commission et au Parlement. 5 % des frais de renouvellement des brevets seront versés dans un fonds indépendant pour financer des recherches sur l'innovation. Parallèlement, l'Europe engagera une politique de révision du périmètre de la brevetabilité (ni brevets logiciels, ni brevets sur le vivant) et développera les outils juridiques correspondants pour étendre ces nouvelles protections du savoir au niveau mondial.

programme :

http://www.frontdegauche.eu/index.php?option=com_content&view=section&layout=blog&id=15&Itemid=2

Dans cette campagne nous mettons l'accent sur quelques idées clairement de gauche:

(...)

- **L'impératif écologique:** les engagements réclamés par la communauté scientifique mondiale pour lutter contre le réchauffement climatique doivent être tenus. L'appel aux mécanismes de marché, privilégié par l'union européenne, montre ses effets pervers. La crise ne doit pas servir de prétexte pour retarder les transformations nécessaires. Un nouveau type de développement doit promouvoir les investissements dans les énergies renouvelables et propres; les économies d'énergie; le développement du transport ferroviaire et de la voie d'eau; la protection des milieux naturels. L'Europe doit promouvoir une agriculture paysanne non soumise à la logique productiviste qui garantisse aux agriculteurs des prix rémunérateurs. Il faut tarir les subventions à «l'agrobusiness», maintenir un moratoire sur les cultures OGM et inscrire la politique agricole dans une logique de souveraineté alimentaire.

Programme : <http://europe.lesdemocrates.fr/wp-content/uploads/2009/05/programme-legislature-web.pdf>

POUR UNE EUROPE À L'AVANT-GARDE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

La crise financière se double d'une crise écologique dont l'enjeu est considérable : l'avenir de nos enfants en dépend. C'est une question de solidarité entre générations. L'eau, l'air, le climat, la biodiversités ont des biens communs dont nous ne sommes pas propriétaires mais seulement dépositaires pour les générations à venir. C'est pourquoi l'urgence écologique nous impose une nouvelle vision du développement, qui nous amène à repenser l'ensemble de notre système économique et social. De nouveaux emplois naîtront de ce mode de croissance plus durable.

Nous proposons de :

- > **Repenser nos modes de transports, de production et de logement.** La mise aux normes durables des bâtiments et le développement des transports propres permettra d'importantes économies d'énergie.
- > **Recourir massivement aux énergies renouvelables** pour diversifier nos ressources énergétiques.
- > **Mener un grand programme de recherche européen pour développer les énergies du futur.**
- > **Développer les activités économiques issues du végétal** (agro-industries).
- > **Orienter les financements des fonds sociaux européens vers la formation aux nouveaux métiers du développement durable.**
- > **Imposer une notation sociale et environnementale européenne** aux grandes entreprises et renforcer leurs obligations en termes de responsabilité sociale et environnementale.
- > **Instaurer une taxe carbone européenne** qui pénalisera les énergies fossiles les plus polluantes.
- > **Taxer les pollueurs** pour qu'ils soient incités à modifier leur comportement.
- > **Instaurer un moratoire sur les OGM** tant qu'un organisme de recherche indépendant n'aura pas évalué tous leurs effets.
- > **Créer un corps de garde-côtes européen** pour lutter contre les pollutions maritimes.
- > **Construire une solidarité énergétique européenne** en coordonnant la gestion de nos stocks et en créant des infrastructures d'acheminement vers les pays menacés de pénurie.

POUR UNE APPROCHE HUMAINE ET DURABLE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE

L'Europe ne peut pas rester sourde au malaise des agriculteurs et des pêcheurs. Le maintien de ces activités est essentiel pour faire vivre nos campagnes et nos littoraux. Les producteurs doivent être davantage impliqués pour organiser les marchés agricoles et pour définir une politique durable de gestion des ressources naturelles.

Nous proposons de :

- > **Promouvoir une agriculture européenne de qualité** qui vise la sécurité alimentaire, qui protège l'environnement et qui maintient un tissu d'exploitations à taille humaine.
- > **Défendre le principe d'organisation des marchés agricoles**, et notamment les quotas laitiers, car les producteurs ont besoin de prix rémunérateurs pour produire et investir. Les marchés à terme de matières premières agricoles doivent être régulés par une autorité internationale.
- > **Cesser d'exporter nos excédents agricoles** à prix bradés pour ne pas détruire l'agriculture des pays pauvres.
- > **Permettre aux producteurs de s'organiser au niveau européen** pour rétablir l'équilibre dans les rapports de force économiques.
- > **Encourager et aider les agriculteurs à mettre en place de nouveaux modes de production** plus respectueux de l'environnement.
- > **Promouvoir les modes de production les plus protecteurs pour la santé et une gestion durable des sols** sur le long terme.
- > **Mettre en place une gestion durable et partagée de la ressource** à travers l'instauration d'une co-expertise entre pêcheurs et scientifiques. Des plans pluriannuels de gestion seront instaurés pour que les pêcheurs puissent prévoir leur activité.

Programme : <http://www.npa-europeennes2009.org/spip.php?article505>

Pour une Europe écologiste

L'urgence écologique ne permet plus de tergiverser et impose que des mesures radicales soient immédiatement prises afin de préserver la planète.

L'Union européenne (UE), pionnière en matière de défense de l'environnement ? C'est idée qui court, pourtant sans fondement. En tant qu'espace économique et industriel, l'UE a une responsabilité majeure dans la dégradation des équilibres environnementaux. Par ses politiques antisociales et sa défense de la concurrence non faussée, elle ne fait qu'ajouter les inégalités sociales aux inégalités environnementales. Les tentatives de faire émerger un « capitalisme vert » ne modifieront pas les dizaines d'années de productivisme intensif. La crise écologique et la crise économique avancent de concert et se renforcent mutuellement : l'UE s'avère incapable d'y répondre autrement qu'en favorisant toujours plus les avantages de la minorité qui dirige l'économie. Avec la libéralisation de la plupart des marchés, de l'énergie ou des transports par exemple, le jeu de la concurrence accélère les mesures destructrices et empêche la reprise en main des grands choix économiques et productifs par les populations. C'est bien pourtant là que se niche le problème : face à une commission européenne qui travaille main dans la main avec les lobbys industriels, il faut opposer des choix démocratiques des peuples et des salariés, afin de définir ce qui doit être produit, comment cela doit l'être, quels sont les moyens de transports à utiliser... Bref, une inversion totale de logique : la satisfaction écologique des besoins sociaux contre la logique du profit.

Urgence climatique, justice sociale

Le paquet « climat-énergie » adopté par l'Union européenne en décembre 2008 fixe à 20% en 2020 ses objectifs de réduction de gaz à effet de serre (GES) par rapport à 1990. Or, cela est inférieur aux recommandations des climatologues, qui préconisent une réduction située entre 25 et 40%. Les dernières recherches incitent d'ailleurs à viser le haut de cette fourchette. De plus, ce paquet « climat-énergie » cherche à approfondir les mécanismes marchands de réduction des GES qui ont déjà montré leur impuissance. Si on les laisse faire, ce sont des millions de victimes à prévoir ! La révolution énergétique devient une urgence cruciale, fondée sur des objectifs de baisse drastique des consommations énergétiques, la sobriété énergétique et le développement massif des énergies propres dans le cadre de services publics européens. En taxant les profits des industriels de l'énergie, il est possible de lancer un vaste plan de rénovation de l'habitat par l'isolation et la diversification des sources énergétiques, sans nucléaire ni pétrole, et d'imposer la réalisation bioclimatique systématique pour toute construction neuve, tout en créant des milliers d'emplois.

Transports de marchandises : sortir du « tout routier »

Les transports sont au cœur de l'organisation de l'économie capitaliste, particulièrement en Europe, où la dégradation des services publics et la logique entrepreneuriale des entreprises d'Etat ont laissé la part belle aux transports par la route, au détriment du rail et des voies d'eau. Dans la période récente, et dans un contexte de hausse des transports de marchandises (et de passagers), le transport routier a augmenté de 35 %, contre 6 % pour le fret ferroviaire. La route assure 44 % du transport de marchandises et environ 80 % de la consommation d'énergie du secteur des transports. Ce choix prioritaire pour la route se justifie pour les capitalistes par le refus des stocks, le « juste à temps » qui engendre une pression croissante sur les salariés. Une autre Europe devrait au contraire se fixer comme objectifs une réduction drastique des flux de marchandises et le développement massif de modes de transport alternatifs à la route. Cela nécessite immédiatement l'arrêt de la construction de nouvelles autoroutes, l'interdiction des transports de camions sur les longues distances, mais aussi la mise en place d'un service public européen du rail, et une relocalisation importante des productions afin de réduire les allers-retours de marchandises.

Non à l'Europe de la bagnole

L'industrie automobile, et surtout ses salariés, font partie des victimes de la crise économique actuelle. La baisse des ventes de voitures sur tous les continents illustre la fin d'un cycle, qui avait fait du secteur automobile un moteur économique pour une bonne partie des pays industrialisés. Face à cette situation, ni fuite en avant ni miracle technologique ne sont envisageables. La voiture propre n'est pas pour demain et les changements climatiques nous obligent à trouver une alternative au « tout automobile », car il s'agit bien de la crise d'un modèle de société. Il faut donc à la fois défendre des revendications immédiates, comme l'interdiction de mise sur le marché des voitures les plus polluantes, la diminution de la vitesse maximale, la gratuité et le développement des transports en commun, et à la fois ouvrir des perspectives à moyen terme. La reconversion des industries automobiles doit garantir l'emploi, les contrats, les salaires et la formation des salariés. Leur savoir-faire doit être préservé et ils doivent être associés aux choix de reconversion, afin d'assurer la production de véhicules moins polluants et d'autres biens utiles socialement et écologiquement (moyens de transports en commun, rotors d'éoliennes...).

Sauver la biodiversité

Parmi les fiertés européennes en matière d'écologie, Natura 2000 est souvent cité. Il s'agit là d'un programme européen visant la création d'un réseau communautaire d'espaces protégés dans lesquels la biodiversité doit être respectée. Des experts listent les habitats naturels et les espèces pouvant bénéficier de Natura 2000. Cette

politique repose sur l'idée que certaines espèces seraient à protéger (mais pas d'autres ?) sans considérer la biodiversité dans sa globalité et sans réellement mesurer l'impact que les activités humaines, et donc économiques, ont sur elle. Comme dans d'autres domaines, l'opacité, le pouvoir des experts et l'absence d'harmonisation vers le haut règnent quant à la définition des espèces et des milieux à protéger. Il faut, au contraire, défendre un alignement de la politique communautaire sur les législations nationales les plus protectrices, l'application sur tout le territoire européen de la directive de protection des espèces et des habitats ou encore un service public capable d'évaluer et de protéger la biodiversité, indépendamment des pouvoirs économiques ou d'autres lobbies (chasseurs...).

Agriculture verte ou capitalisme agricole ?

L'agriculture du xxe siècle est traversée par un projet productiviste : celui de la révolution verte. Essor du machinisme, de l'agrochimie, modernisation des exploitations, engrais... autant de techniques censées résoudre la faim dans le monde. On voit ce qu'il en est aujourd'hui ! La Politique agricole commune (PAC) a été l'un des tremplins majeurs de cette orientation, qui contribue à une baisse des prix des céréales, de la viande et du lait, afin de conquérir les marchés des pays pauvres et assurer la place des gros producteurs du Nord dans la concurrence globalisée. Mais cela se fait au détriment des autres paysans, qui subissent un véritable plan social (200 000 ont disparu en 15 ans), ou sont maintenus dans la précarité, la moitié des paysans vivant en dessous du Smic. Le bilan de la PAC, c'est bien celui-ci : l'extinction progressive des petits paysans, les famines et la malnutrition au Sud ; la disparition de terres arables sous le coup de la stérilisation des sols, des changements climatiques, et d'un déséquilibre de plus en plus profond entre urbain et rural ; une pollution aux conséquences sur toutes les espèces, y compris l'espèce humaine ; une concentration des terres et des richesses produites ; des catastrophes sanitaires et alimentaires...

Halte aux OGM !

Parmi les innovations technologiques de l'agrobusiness, les OGM sont de celles qui poussent très loin les processus de marchandisation du vivant et de dépossession des savoirs paysans. Au nom d'une amélioration hypothétique des rendements, les firmes telles que Monsanto cherchent à enchaîner les agriculteurs depuis l'achat des graines jusqu'aux techniques de culture. Aujourd'hui, 36 % du soja et 13 % du maïs à l'échelle mondiale sont issus de cultures OGM. Dans l'UE, cinq espèces OGM de maïs et deux de colza sont autorisées à l'importation, mais c'est sans compter les phénomènes d'importation illégale, notamment du riz ou d'autres types de maïs. Quant à la production, quatre OGM sont autorisés (maïs MON810, de Monsanto, maïs T25 de Bayer et deux œillets de Florigène), mais une vingtaine d'autres sont en attente d'autorisation. On a pu voir comment, dans le cas du MON810, il n'était pas question pour l'Union européenne de laisser un Etat freiner la pénétration des OGM dans l'agriculture. Pourtant, des études récentes montrent que les rendements des OGM ne sont pas vraiment supérieurs aux cultures traditionnelles. Il est urgent d'interdire la production et l'importation d'OGM sur l'ensemble du continent.

Pêche : danger

Comme pour l'agriculture, les politiques européennes en matière de pêche donnent la priorité à la pêche industrielle et concentrent les concessions de criée. A terme, cela implique non seulement une disparition des petits ports et d'une pêche artisanale, mais aussi l'impossibilité de mettre en œuvre une politique de quotas et de préservation des ressources marines. La concurrence à laquelle sont confrontés les pêcheurs les conduit à une forme de productivisme qui ravage et gaspille : 10% des captures mondiales sont rejetées avant d'avoir été pêchées, soit plus de 1 million de tonnes en 2005 ! Si l'on souhaite mettre en œuvre un système qui ne menace ni les emplois ni les ressources, il faut inventer d'autres types de financement et de rémunération, afin d'empêcher les gros navires racleurs de fond de détruire la biodiversité marine, et de garantir un revenu décent aux pêcheurs. Par ailleurs, une gestion publique des ressources doit se mettre en place, incluant les pêcheurs, afin notamment de respecter les cycles de vie et de reproduction des poissons.

Pour une eau gratuite et de qualité

Les directives de l'UE sur l'eau sont essentiellement consacrées à sa qualité, dans un continent où la gestion publique demeure majoritaire, la France faisant exception en la matière. Si les objectifs de la directive cadre européenne sur l'eau (DCE) sont ambitieux, sa réalisation l'est beaucoup moins : dérogations et prévisions de ne pas tenir les objectifs sont fréquentes, en particulier à cause de la pollution des eaux par l'agriculture productiviste. En la matière, la France est particulièrement exemplaire : troisième utilisateur mondial de pesticides, elle préfère payer des pénalités ou négocier des délais avec la Commission européenne plutôt que de respecter les normes, concernant la Bretagne notamment. Au-delà de cette dimension, nous devons défendre le droit inconditionnel des Européens à une eau gratuite, avec des quotas alloués à chacun, dans le cadre de régies publiques cogérées par les salariés et les usagers. Cela implique de lutter contre les tentatives des multinationales françaises de l'eau de faire figurer celle-ci dans la liste des services à privatiser dans l'UE.

Programme : <http://www.changerleurope.fr/notre-programme-pour-changer-l-europe/>

Proposition 3, Mettre l'Europe en tête de la lutte contre le réchauffement climatique

C'est maintenant, en pensant à nos enfants et à nos petits-enfants, que nous devons affronter le changement climatique. Une action immédiate permettra à l'Europe de devenir leader mondial dans les nouvelles technologies « vertes » et efficaces et lui évitera d'être appauvrie à l'avenir par les mesures imposées par le réchauffement. Ne rien faire, c'est mettre en danger la vie elle-même sur la planète. L'Europe doit donc rompre sa dépendance vis-à-vis du pétrole et du charbon, et prendre la tête du mouvement pour un nouvel accord mondial sur le climat pour la période d'après 2012, remplaçant et dépassant le Protocole de Kyoto.

Faire aboutir les négociations internationales pour un accord mondial sur le climat :

29. L'Union européenne doit prendre la tête des négociations internationales afin d'aboutir lors du sommet des Nations Unies fin 2009 à un accord sur un objectif mondial de réduction, de 30% à l'horizon 2020, des émissions de gaz à effet de serre. Notre volonté commune est de faire participer à cet objectif toutes les économies développées et émergentes : cela inclut donc les Etats-Unis, la Chine et l'Inde. Nous voulons introduire une approche mondiale et solidaire, dans laquelle les pays les plus développés feront l'effort le plus important.

30. Nous proposons d'augmenter le soutien de l'Europe aux pays en développement pour qu'ils puissent lutter contre le changement climatique et s'y adapter. L'Union doit accepter des transferts massifs de technologie permettant à ces pays de lutter contre la pauvreté et de développer leurs économies sans pour autant aggraver le réchauffement de la planète. En outre nous devons veiller à ce que les exigences que se fixe l'Europe ne provoquent pas une hausse des émissions des gaz à effet de serre dans d'autres pays, et donc dissuader les transferts d'industries intensives en énergie vers des régions du monde appliquant des normes moins strictes.

31. En s'appuyant sur les initiatives prises par les gouvernements sociaux-démocrates européens, l'Union doit agir pour la constitution d'un forum mondial de l'énergie et du développement, réunissant l'ensemble des nations du monde afin de définir un projet global et à long terme pour les politiques énergétiques et pour le développement durable de la planète.

Entraîner par l'exemple – une politique du climat et de l'énergie plus ambitieuse pour l'Union européenne :

32. Nous proposons d'introduire une directive européenne sur le climat qui définisse les objectifs et les plans d'action pour tous les secteurs encore non couverts par les textes existants (l'énergie, l'agriculture, l'alimentation, la construction et le transport) et qui mette en cohérence toutes ces actions pour que l'Union atteigne ses objectifs globaux en matière d'émissions. Toutes les autres législations ayant une incidence sur le climat doivent être adaptées pour réaliser l'objectif de 30% de réduction des émissions.

33. Nous proposons d'élaborer une politique énergétique européenne commune fondée sur le développement durable, sur la sécurité et l'indépendance énergétique, sur la diversification des sources d'énergie et sur la solidarité entre Etats européens en cas de crise de l'énergie. L'Europe doit, par exemple, augmenter son potentiel d'énergies renouvelables en impulsant la réalisation d'un réseau de transport à haute tension pour distribuer l'électricité produite par des éoliennes en mer depuis le Nord et l'Ouest de l'Europe et l'électricité solaire venant du Sud de l'Europe et d'Afrique du Nord.

34. Nous soutiendrons une politique agricole moderne qui aide au développement cohérent du monde rural et qui valorise le rôle fondamental des agriculteurs, tout en consacrant le rôle de l'agriculture dans la protection de l'environnement, dans la garantie de la qualité alimentaire et de la sécurité d'approvisionnement, **dans la préservation du paysage ainsi que dans le bien-être animal et végétal.** Les biocarburants peuvent contribuer à réduire les émissions des transports mais ne doivent pas compromettre la production alimentaire européenne et mondiale, l'intégrité de l'environnement, ni la biodiversité. La directive européenne sur les biocarburants doit être révisée pour faire prévaloir ce principe.

35. Il revient à chaque Etat membre de se prononcer sur le recours à l'énergie nucléaire. Toutefois, vu l'importance de la sécurité nucléaire pour tous les pays européens, le contrôle des centrales nucléaires existantes et nouvelles doit être coordonné au niveau européen.

Notre plan européen de réformes progressistes est essentiel pour mener la lutte contre le changement climatique.

Programme : <http://www.ump2009.eu/pdf/projet-majorite-presidentielle.pdf>

Page 45, proposition 17 :

dessiner notre « monde d'après »

Notre objectif est clair : devenir l'économie la plus sobre en carbone et en énergie au monde. C'est avec cette volonté politique et grâce à nos investissements d'aujourd'hui que nous pourrions efficacement réorienter demain notre modèle économique vers une nouvelle croissance verte fondée sur l'innovation et développer des technologies, sources de compétitivité, de croissance et d'emplois pour notre continent.

- **proposer un « stockholm de l'environnement »**, grand débat européen de l'ensemble des acteurs sur la question du développement durable et de l'éco-croissance, sur le modèle du Grenelle en France. Celui-ci pourrait s'engager dès cette année sous Présidence suédoise à Stockholm pour établir l'ensemble des mesures qui convertiront l'Europe au développement durable.
- **définir les secteurs stratégiques où l'europe devra concentrer ses investissements** et qui bâtiront cette «éco-croissance » comme l'éducation, la santé, l'énergie, l'eau, la forêt et le bois, les transports, les déchets, le bâtiment, le développement durable, l'alimentation et les services à la personne.

Page 47, proposition 19 :

innover ensemble

Nous proposons d'agir massivement, ensemble, pour l'innovation et la recherche. Est-il besoin de multiplier 27 programmes de recherche sur le cancer ou l'obésité alors que nous sommes tous concernés ? Sur le long terme, l'innovation et l'économie de la connaissance sont les premiers moteurs du changement et du renouveau industriel, social et environnemental. Demain, la voiture électrique et les énergies renouvelables feront partie de notre quotidien. Ne laissons pas le leadership aux Etats-Unis ou aux autres grandes puissances dans ces secteurs où nous avons des champions industriels européens.

- **définir des critères obligatoires pour les dépenses publiques et privées** en matière d'innovation et de recherche, des critères aussi ambitieux que pour les finances publiques, plus contraignants qu'une simple « feuille de route ». Pour cela, il faudra travailler à une **mutualisation croissante des budgets nationaux**, mais aussi **aux partenariats publics-privés ainsi qu'à une extension du crédit impôt-recherche** mis en place en France par Nicolas Sarkozy et qui bénéficie à de nombreuses entreprises innovantes.
- Réorienter massivement ces crédits vers les secteurs d'avenir : **nanotechnologies, santé, biodiversité, énergies renouvelables, matériaux, transports ou les technologies de l'information et de la communication.**
- Bâtir un véritable «Espace européen de la recherche» qui favorisera les **échanges entre sites et entre chercheurs** et protéger les innovations par la **mise en place du brevet communautaire.**

Page 53, proposition 22 :

continuer le combat pour l'environnement

Au-delà d'une économie plus verte, nous souhaitons que l'Europe agisse directement au coeur des enjeux environnementaux et du climat. A l'exemple du texte «ERIK 3» sur les marées noires, beaucoup de ces questions ont déjà prouvé d'engagements poussés de la part des institutions européennes ; programmes de préservation, financements, réglementations...Pour autant, nous ne pouvons nous résoudre à l'autosatisfaction pour l'avenir de notre planète. L'Europe a, seule, su prendre des engagements forts pour infléchir ses émissions de gaz à effet de serre avec le «paquet énergie-climat» et rester en tête du combat contre le changement climatique.

- **assurer le suivi des objectifs fixés et l'application des textes adoptés sous présidence française** sur tous les sujets : eau, biodiversité, transport, produits chimiques, déchets...
- Développer les initiatives durables comme **les énergies renouvelables marines, le ferroutage et le transport maritime et fluvial, la mise en place des trames vertes et bleues** par les Etats sur l'ensemble du territoire européen.
- **assumer le leadership dans la lutte contre la déforestation au niveau international**, notamment par le recours au marché du carbone et en soutenant la mise en place d'un mécanisme de financement international de gestion durable pour préserver les stocks forestiers.
- **associer nos partenaires à la lutte contre le changement climatique**, notamment les Etats-Unis qui ont affiché des ambitions importantes, à des résultats décisifs lors du prochain sommet mondial sur le climat qui se tiendra à Copenhague en décembre 2009.

Page 55, proposition 23 :

construire notre souveraineté alimentaire par une agriculture durable et une alimentation sûre

En matière d'agriculture et d'alimentation, la Politique Agricole Commune, la PAC, doit continuer à soutenir le modèle agricole européen, fondé sur des produits sûrs et traçables, de qualité, qui contribuent à l'équilibre nutritionnel des Européens, qui soutiennent le dynamisme de nos territoires ruraux et respectent l'environnement.

- Maintenir une Politique Agricole Commune forte et adaptée aux enjeux d'aujourd'hui : **sécurité sanitaire, contribution aux besoins alimentaires mondiaux, environnement et dynamismes des territoires après 2013**, tels que définis dans le mémorandum adopté à la grande majorité sous Présidence française.
- **exiger la réciprocité et promouvoir ces exigences de qualité et de durabilité auprès de nos partenaires commerciaux** vis-à-vis des produits alimentaires qui rentrent dans l'Union.